



SYNDICAT MIXTE FLANDRE M

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU JEUDI 20 DECEMBRE 2018

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 2**

**OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019**

**RAPPORTEUR : Michel HERMANT**



Après consultation de la Commission « Finances » et du Bureau élargi, Monsieur Michel HERMANT fera lecture du Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2019, annexé à cette délibération.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des voix, prend acte de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2019.

Le Président,

**OBJET : RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES - EXERCICE 2019****Comité Syndical du 20 décembre 2018**

L'article 107 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 aout 2015 a modifié les modalités de présentation des orientations budgétaires.

La présentation d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) est obligatoire et doit être actée par une délibération spécifique donnant lieu à un vote, pour les EPCI comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Conformément à l'article L 2312.1 du code général des collectivités territoriales, le ROB doit être présenté à l'Assemblée délibérante dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. Ce rapport porte essentiellement sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette.

N'ayant aucun caractère décisionnel, le Rapport d'Orientation Budgétaire est donc l'occasion de faire une présentation de l'évolution du fonctionnement et des finances du Syndicat.

Ainsi, ci-après seront évoqués les décisions budgétaires et les éléments financiers de l'exercice 2018 et les prévisions générales de 2019.

**I) PRESENTATION DES COUTS DE SERVICES**

Le contrat actuel a été conclu en 2013 et prendra fin 2020. La facturation est composée d'une partie exploitation et d'une partie garantie entretien renouvellement (GER), dont ci-dessous le détail (base cout aout 2018) :

	Partie fixe	Partie variable (la tonne)
Partie exploitation	54 361€/mois	21.38€
Partie GER	41 660€/mois	2.32€

Nous percevons un intéressement de 50% sur la vente des métaux récupérés dans les mâchefers et de 25% sur la vente d'électricité.

Le cout moyen d'exploitation peut en fonction du tonnage total reçu s'établir ainsi :

exercices	2013	2014	2015	2016	2017	2018 A fin septembre
Total OMR reçu (T)	81 475	81 360	81 491	86 554	92 365	71 098
Coût d'exploitation / T reçue	34,70	34,28	34,87	33,52	34,83	35,93

Le futur contrat d'exploitation prendra fin en 2027 pour correspondre avec la fin du contrat EDF et la durée d'amortissement des travaux 'Vente Vapeur'.

Pour le futur contrat : La facturation sera composée d'une part fixe d'exploitation, d'une part variable exploitation et d'une part fixe EMR (= GER + entretien courant) selon le résultat de l'appel d'offres.

Nous resterons responsables des aborts

## II) STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

Au 1 janvier 2019, l'encours s'élève à 73 643 556.71€. La dette initiale était de 93 300 000€.

Pour rappel, en 2015, la Caisse d'Epargne et le Crédit Foncier ont répondu favorablement à la demande du syndicat en proposant un réaménagement de la dette. Ces organismes bancaires ont proposé un reprofilage de la dette jusqu'en 2036.

Cette opération a permis de dégager une marge de manœuvre annuelle budgétaire supplémentaire. Pour rappel, les échéances avant renégociation s'élevaient à 6 700 000€

L'annuité annuelle est incluse dans le cout d'exploitation sauf pour la quote part de l'emprunt relatif à la construction du pavillon de la communication.

### Etat de la dette - prévision 2019.

	Taux	Emprunts	Capital restant dû fin 2018	Part capital	Part intérêt	Annuités 2019	Capital restant dû fin 2019
	Fixe		FIN 2018	2019	2019		
CE	4,16	50 000 000,00	38 905 455,65	1 582 000,00	1 616 100,00	3 198 100,00	37 323 455,65
CE	4,03	2 300 000,00	1 816 357,23	74 137,00	73 110,00	147 247,00	1 742 220,23
CF	4,41	1 000 000,00	854 126,34	32 710,00	37 050,00	69 760,00	821 416,34
CF	5,51	2 465 000,00	1 707 682,88	151 650,00	94 095,00	245 745,00	1 556 032,88
CF	5,37	2 535 000,00	2 033 371,71	100 350,00	107 200,00	207 550,00	1 933 021,71
SG	4,55	30 000 000,00	25 654 428,77	743 820,00	1 170 650,00	1 914 470,00	24 910 608,77
CALYON	3,45	5 000 000,00	2 672 134,13	341 025,00	86 370,00	427 395,00	2 331 109,13
		93 300 000,00	73 643 556,71	3 025 692,00	3 184 575,00	6 210 267,00	70 617 864,71

L'ensemble de la dette du syndicat est représenté par des emprunts à taux fixe, apportant ainsi une sécurité à long terme.

L'emprunt 'Société Générale' sera soldé en 2039.

L'emprunt 'Crédit Agricole' sera soldé en 2025.

Les annuités d'emprunt représentent, hors quote par pavillon de la communication, un montant de 6 019 000€, soit 65.16€/ T. (base tonnage 2017).

**III) SYNTHÈSE ET ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE****1-Evolution des charges et des recettes de fonctionnement réelles****Evolution des Charges 2015- 2018**

Charges	2015	2016	2017
011 Charges à caractère général	3 542 705,96	3 808 626,77	3 993 737,44
012 Charges de personnel	208 876,45	150 163,70	187 470,89
65 Charges de gestion courante	63 954,88	64 641,75	61 016,40
66 Charges financières	3 915 049,14	3 626 095,89	3 417 493,11
67 Charges exceptionnelles	233 000,00		
<b>Total</b>	<b>7 963 586,43</b>	<b>7 649 528,11</b>	<b>7 659 717,84</b>

**Evolution des Produits 2015-2018**

Recettes	2015	2016	2017
013 Atténuation de charges		323,84	8 958,66
74 Dotations participations	878 676,80	818 486,10	807 356,95
75 Produits de gestion courante	10 323 238,88	9 947 776,20	9 973 850,05
77 Produits exceptionnels	252 951,33	3 500,00	82,80
<b>Total</b>	<b>11 454 867,01</b>	<b>10 770 086,14</b>	<b>10 790 248,46</b>

**2- Capacité d'autofinancement**

Exercices	2015	2016	2017
Dépenses de gestion	7 963 586,43	7 649 528,11	7 659 717,84
Recettes de gestion	11 454 867,01	10 770 086,14	10 790 248,46
<b>Auto financement Brut</b>	<b>3 491 280,58</b>	<b>3 120 558,03</b>	<b>3 130 530,62</b>

**3- Capacité d'autofinancement Nette**

Exercices	2015	2016	2017
CAF Brute	3 491 280,58	3 120 558,03	3 130 530,62
Annuité en capital de la dette	2 405 789,55	2 536 645,18	2 956 658,79
<b>Auto financement Net</b>	<b>1 085 491,03</b>	<b>583 912,85</b>	<b>173 871,83</b>

**4- excédent fin d'exercice**

Exercices	2015	2016	2017
	116 298	1 337 359	1 903 486

#### IV) Exercice 2018

##### A) Les investissements

Les principaux investissements réalisés en 2018 sont :

- La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique, juridique et financière : 'Vente Vapeur'.
- L'acquisition du logiciel 'gestion de la dette'.

##### B) L'exploitation

Le budget primitif 2018 a été établi avec un tonnage prévisionnel de 92 500 T

75 400T pour les ordures ménagères.

2 010 T pour les refus de tri

5 340 T pour les encombrants.

9 750 T pour les DIB.

A fin octobre, les apports au s'élèvent à (voir annexe 1) :

63 442 T pour les ordures ménagères.

1 738 T pour les refus de tri

4 891 T pour les encombrants

9 419T pour les DIB.

##### V) Prévisions 2019

###### A) Investissement :

Il est prévu une inscription de 100 000€ pour le remplacement de la vanne motorisée (turbine).

###### B) Projet 'Vente Vapeur' :

L'investissement total pour le syndicat est inscrit à hauteur de 2 260 000€ HT. (Crédits 2018 reportés)

La collectivité a obtenu une subvention de l'ADEME d'un montant de 500 000€.

Le solde sera financé prioritairement par autofinancement puis par emprunt éventuel.

L'emprunt sera débloqué au fur et à mesure des besoins. Le syndicat ne payant qu'en 2019 les intérêts relatifs aux tirages avant consolidation de l'emprunt en 2020.

###### C) Fonctionnement du Syndicat :

Les prévisions 2019 s'établissent à :

Des charges à caractère général pour : 241 000€.

Des charges de personnel pour : 215 000€.

Des charges de gestion courante pour : 67 000€.

Les amortissements : 90 000€.

La Quote part des emprunts pour le pavillon de la communication : 191 700€.

Soit un total général prévisionnel de 804 700€ pour 315 593 habitants (2.55 € HT/habitant).

*Il est proposé de maintenir le cout de fonctionnement par habitant à 2.55€ HT. (2.55€ HT en 2018).*

Evolution du cout de fonctionnement	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Valeur à l'habitant	2,90	2,90	2,70	2,65	2,55	2.55

#### D) Exploitation

Suite aux démarches entreprises, le syndicat a obtenu l'autorisation de porter son tonnage de 92 500T à 100 000T annuel

Pour 2019, en tenant compte des couts du marché et des recettes, le cout d'exploitation est estimé à 3 425 000€.

Il est nécessaire d'y ajouter :

Le cout du transport : 390 000€.

Le cout du refus de tri des encombrants : 4 000€

L'assistance à maîtrise d'ouvrage 'GER' et cheminée : 53 000€.

La taxe foncière : 420 000€.

La provision pour les intérêts de l'emprunt vente vapeur : 25 000€

Et le cout du remboursement des emprunts : 6 019 000€. (Hors quote part pavillon de la communication).

Selon les prévisions établies, le tonnage estimé pour 2019 est : 96 000T se répartissant de cette façon :

- Ordures ménagères et refus de tri : 76 863T.
- DAE et DIB : 12 518T.
- Encombrants : 6 619T.

En tenant compte de ces éléments, les COUTS à la tonne 2019 sont estimés à :

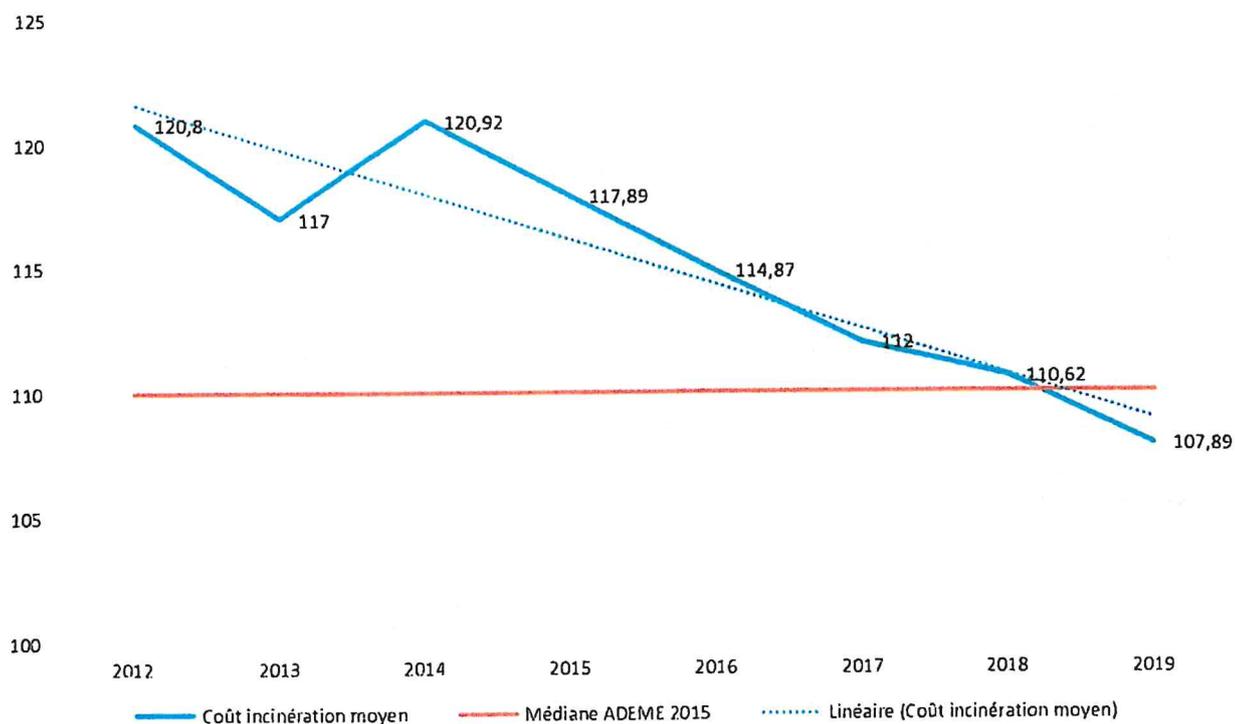
- Ordures ménagères : 112€ HT/ T (TGAP en sus)
- DAE et DIB : 60€ HT/ T (TGAP en sus)
- Encombrants : 82€ HT/T (TGAP en sus)
- Refus de Tri : 60€ HT. /T (TGAP en sus)

*(Hors prise en charge par le S.M.F.M du transport des encombrants du S.M.L.A)*

Evolution Coût incinération

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Coût incinération moyen	120,8	117	120,92	117,89	114,87	112	110,62	107,89
Médiane ADEME 2015	110	110	110	110	110	110	110	110

Evolution du Coûts d'incinération  
(hors TGAP)



## Tableau prévisionnel 'fonctionnement et e

		Prévision fonctionnement	Prévision exploitation
<b>Dépenses</b>			
Charges de fonctionnement du syndicat		523 000,00	
charges générales	241 000,00		
frais de personnel	215 000,00		
charges de gestion courante	67 000,00		
	<b>523 000,00</b>		
Taxe foncière			420 000,00
Coût d'exploitation prévisionnel			3 425 000,00
refus de tri et encombrants			4 000,00
Coût du transport			390 000,00
Quote/part emprunt pavillon de la communication	191 700,00		
Emprunts			6 019 000,00
provision 'charges intérêts' /emprunt vapeur			25 000,00
Amortissements 2019	90 000,00		
AMO cheminée et GER			53 000,00
<b>total des dépenses prévisionnelles</b>		<b>804 700,00</b>	<b>10 336 000,00</b>
<b>Recettes</b>			
tonnage	PU T		
O.M	115 75486		8 680 890,00
D.A.E et D.I.B	63 12518		788 634,00
encombrants	85 6619		562 615,00
Refus	63 1377		86 751,00
<b>total</b>	<b>96000</b>		<b>10 118 890,00</b>
Amortissement 2019			90 000,00
Participation aux frais de fonctionnement			
<b>total des recettes prévisionnelles</b>		<b>804 700,00</b>	<b>10 208 890,00</b>
Reprise /excédent			127 110,00
<b>total des recettes</b>			<b>10 336 000,00</b>
		Habitants	
Participation aux frais de fonctionnement		315 593	
soit /habitant pour 2019		2,55	
rappel 2018		2,55	
<b>Investissements</b>			
<b>Dépenses</b>	BP 2018	Report 2018	Propositions 2019
Travaux vente vapeur	2 100 000,00	2 237 000,00	23 000,00
Etude vente Vapeur	98 074,99	49 449,99	
Provision			50 000,00
vanne motorisée turbine			100 000,00
			<b>2 459 449,99</b>
<b>Recettes</b>	BP 2018	Report 2018	Propositions 2019
emprunt	2 100 000,00	1 837 000,00	
Subvention			500 000,00
Reprise sur excédent			122 449,99
			<b>2 459 449,99</b>

Envoyé en préfecture le 28/12/2018

Reçu en préfecture le 28/12/2018

Affiché le

ID : 062-256203910-20181220-SMFM1218ROB-BF

---